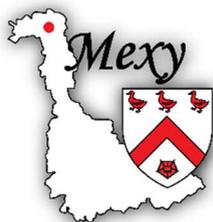




CONCOURS DES MAISONS FLEURIES Règlement



RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : Objet du concours.

La ville de Mexy organise le concours des maisons fleuries, ouvert à tous les habitants de la commune, propriétaires ou locataires ainsi qu'aux commerces, restaurants.

Ce concours a pour objectif de récompenser les actions menées en faveur de l'embellissement, et à l'amélioration du cadre de vie de la commune.

ARTICLE 2 : Conditions de participations.

La participation à ce concours est gratuite et exclusivement réservée aux habitants de Mexy, aux commerçants et restaurateurs de la commune.

Le formulaire d'inscription et le présent règlement, sont disponibles sur le site internet, l'application et à l'accueil de la mairie.

Il est à retourner, dûment complété, avant **le 28 juin 2024**, à l'adresse suivante : mairie.mexy@wanadoo.fr ou à l'accueil de la mairie.

ARTICLE 3 : Dates de passage du jury

Entre le 1 au 5 juillet 2024.

ARTICLE 4 : Catégories du concours.

1ère catégorie : appartement – fenêtre balcon.

2ème catégorie : maison mitoyenne.

3ème catégorie : maison individuelle.

4^{ème} catégorie : commerçants et restaurateurs.



ARTICLE 5 : Composition du jury.

Le jury est composé des membres du Conseil Municipal, du CMJ.

Les membres du Conseil Municipal et du jury s'interdisent de prendre part à titre personnel audit concours.

ARTICLE 6 : Droit à l'image.

Le fait de participer au concours implique le consentement et l'autorisation donnés aux organisateurs de photographier les créations florales mise pour le concours, d'utiliser les photos gratuitement et sur tous supports, et à leur volonté, dans des documents audiovisuels, graphiques et autres outils de communications.

ARTICLE 7 : Acceptation du règlement.

L'inscription au concours entraîne, de la part des participants, l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que les décisions prises par le jury.

ARTICLE 8 : Attribution et remise de prix.

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront une carte cadeau. Les personnes n'étant pas classées dans les 3 premiers seront tout de même récompensées.



J'❤ Mexy

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant le **28 juin 2024** en mairie

Nom :
Prénom :
Adresse :
Email :
Téléphone :

Catégorie :

- appartement / fenêtre balcon
- maison mitoyenne
- maison individuelle
- Commerçants – restaurateurs

- J'accepte sans réserve le règlement du concours.

Fait à : Le :

Signature :

